



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 27 mai 2024

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024

2. Communications du bureau du Conseil municipal

- 2.1. Représentations
- 2.2. Courriers

3. Communications du Conseil administratif

- 3.1. Communications
- 3.2. Réponses aux suspens du Conseil municipal

4. Rapports des Commissions et des délégués

- 4.1 Rapport d'information de la Commission Equipements publics du 6 mai 2024 concernant le projet de développement du centre sportif du Blanché (CSB)
- 4.2 Rapport de la Commission Aménagement du territoire, mobilité du 7 mai 2024
- 4.3 Rapport du délégué au Tennis club Grand-Saconnex du 24 avril 2024

5. Projets de délibérations

- 5.1 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à proposer deux moments d'accueils libres aux jeunes à la Ferme Pommier par une nouvelle équipe d'animateurs
- 5.2 Délibération relative à la division parcellaire, à l'échange parcellaire et à la cession d'emprises définitives concernant les parcelles n°1475 de la commune du Grand-Saconnex et n°2268 de la commune du Grand-Saconnex, entre la République d'Irak, la République et Canton de Genève et la Ville du Grand-Saconnex

6. Propositions du Conseil administratif

7. Grands travaux

8. Motions : néant

9. Résolutions

10. Questions des Conseillers municipaux

11. Propositions des Conseillers municipaux

- 11.1 Election des membres du bureau du Conseil municipal 2024-2025
- 11.2 Autres propositions

12. Communications et divers

- 12.1. Agenda
- 12.2. Autres communications / Remarques



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Sont présents :

Mmes et MM. Pascale ANDRIS BEAUBRUN (VERTS) – Claude BAECHLER, Président (GAG) - Gérard BISE (VERTS) — Alessia CAVALIERI (CENTRE) – Carla EDELENBOS (SOC) – M. Patrick HULLIGER (INDÉPENDANT) - Cruz Melchor EYA NCHAMA (SOC) – Jean-Claude CUDRE (PLR) Peta GIROD (CENTRE) - Francine MAMIN-TISSOT (CENTRE) – Eliane MICHAUD ANSERMET (INDÉPENDANTE) - Corinne MONNIER – Claudine PERROTIN DURET (PLR) – Thierry PONCET (VERTS) - Eric PORTIER(GAG) - Antonio PRIETO (VERTS) - Angelica PRUNCU CUTILE (VERTS) – Carla RUTA (SOC) – Yann SIMETH, Vice-Président (SOC) – Carlos SINTADO (VERTS) – Matthieu STEINER (PLR) – Carole STUDER (VERTS) – Mme Valérie TISSOT-BUCHOUX (PLR) – Damian VEIGA LÖFFEL (VERTS)

Assistent à la séance :

M. Laurent JIMAJA, Conseiller administratif
M. Michel POMATTO, Conseiller administratif
Mme Sandra PORTIER, Conseillère administrative
Mme Nathalie MACHERET, secrétaire en charge du Conseil municipal

Excusés :

M. Saïd BOUCHAREB (INDÉPENDANT)
M. Raymond CHABRY (PLR)
Mme Valérie VONLANTHEN, Secrétaire (VERTS)

Le Président demande de modifier l'ordre du jour comme suit :

- Demande de retirer le point 4.1 Rapport d'information de la Commission Equipements publics du 6 mai 2024 concernant le projet de développement du centre sportif du Blanché (CSB), car il n'a pas été reçu dans les délais.
- Demande de retirer le point 5.1 Délibération Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à proposer deux moments d'accueils libres aux jeunes à la Ferme Pommier par une nouvelle équipe d'animateurs, car le rapport de la commission Cohésion sociale du 30 avril 2024 y relatif n'a pas été mis à l'ordre du jour et a été reçu hors délai.

M. PORTIER ajoute que c'est le Bureau qui a décidé de ne pas accepter le Rapport de la commission Equipements publics du 6 mai 2024 qui a été reçu sous forme de PV et qu'il a été demandé par le Bureau de le retravailler et de ce fait n'a pas pu être délivré dans les temps.

Mme GIROD demande une exception pour le rapport de la commission Cohésion sociale du 30 avril 2024, car il est en lien avec la délibération du point 5.1 et que si cette dernière n'est pas votée ce jour cela va retarder à nouveau la demande de budget et, donc les travaux. Elle reproche au Bureau de ne pas avoir remarqué que ce rapport manquait à l'ordre du jour



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Le Président refuse cette demande.

M. POMATTO acquiesce dans le sens de Mme GIROD et ajoute que l'exposé des motifs de la délibération suffit pour avoir une idée claire du sujet. De plus au vu du délai référendaire de 50 jours cela va repousser la procédure d'engagement du personnel de la FASe de septembre à novembre 2024 et que cela engendre aussi un report de l'accueil des jeunes à la Ferme Pommier à novembre 2024.

M. PORTIER propose de regarder le règlement et de prendre ce poste en dépassement provisoire de crédit sur le budget et de rectifier par la suite lorsque le budget sera voté. De plus, concernant le rapport de la commission Equipements publics, M. PORTIER assume et prend à sa charge l'entière responsabilité du retard de l'envoi de celui-ci.

Mme MICHAUD ANSERMET rappelle que la commission Cohésion Sociale s'est tenue le 30 avril dernier et déplore qu'il n'ait pas été rédigé et envoyé dans les délais. Elle ajoute que la délibération au point 5.1 doit être enlevée de l'ordre du jour.

Mme GIROD remercie M. PORTIER d'amener des solutions. Elle respecte néanmoins la décision du Président.

Mme MAMIN TISSOT rappelle qu'il y a certainement un problème d'organisation et qu'il est temps que chacun reprenne son rôle.

M. HULLIGER soutient le report de ces différents points au Conseil municipal du 17 juin 2024.

Le Président retire de l'ordre du jour les rapports des commissions Equipements publics du 6 mai 2024 et Cohésion sociale du 30 avril 2024 ainsi que la délibération au point 5.1, qui seront reportés au Conseil municipal du 17 juin 2024.

Le Président passe au vote des modifications de l'ordre du jour.

Les changements sont approuvés par 17 « oui », 0 « non », 5 « abstentions ».

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024

Le Président demande s'il y a des remarques et/ou des modifications à apporter au procès-verbal du 29 avril 2024.

Mme RUTA demande d'enlever le point-virgule après « le lac » en page 13, avant dernière ligne de l'avant dernier paragraphe.

Le Président passe au vote du procès-verbal de la séance du 29 avril 2024.

Celui-ci est approuvé à l'unanimité.



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Le Président demande au public s'il y a des questions. Une personne pose une question, en l'absence de la Secrétaire, Mme VONLANTHEN, le Vice-Président, M. SIMETH, en prend note. Le Président informe les personnes présentes que la question sera reformulée au point 10 de l'ordre du jour et que les membres du Conseil administratif ont tout loisir d'y répondre ce soir ou lors de la prochaine plénière en juin.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

2.1 Représentations

- Concert annuel de l'Harmonie municipale la Sirène le 25 mai 2024 – représenté par M. SIMETH
- Fête annuelle de la Manivelle le 17 mai 2024 – représentée par M. SIMETH

2.2 Courriers

- ACG – Procès-verbal de décision du 31 janvier 2024 – daté du 30 avril 2024.
- ACG – Procès-verbal de décision du 28 février 2024 – daté du 30 avril 2024.
- Bureau de médiation administrative BMA - Rapport d'activité 2023, lecture par M. SIMETH.
- Invitation de l'Association d'amitié Grand-Saconnex / Racovita le 24 juin 2024, lecture par le Président.
- Mobilité Autrement – deux pétitions – lecture par M. SIMETH. Le Président ajoute que ces pétitions seront traitées lors du Conseil municipal du 17 juin 2024.

3. Communications du Conseil administratif

3.1 Communications

M. POMATTO annonce que pour la première fois depuis la création du club, l'équipe de foot junior C passe en Junior C Inter après avoir gagné le championnat genevois. La moyenne d'âge de cette équipe est entre 13 ans et 15 ans, cela signifie qu'ils pourront jouer des matchs sur tout le territoire romand. De plus, l'équipe de 1^{ère} ligue du groupe 1 a terminé première sur quatre et va commencer les matchs de qualifications pour passer en Première Ligue. Le premier match aura lieu le 1^{er} juin à 17h00, des billets pour la population sont disponibles à réception de la mairie. Le prochain match aura lieu le 8 juin 2024.

M. POMATTO annonce que la séance du Conseil municipal du 17 juin 2024 commencera en avance car un photographe viendra prendre des photos des élus.

Il annonce également qu'une commission Equipements publics se réunira début septembre pour discuter entre autres du déménagement de « La mémoire du Grand-Saconnex ». Comme il y a des personnes âgées, il est prévu de leur attribuer une des salles au rez-de-chaussée de l'Ancienne-Mairie. Finalement, M. POMATTO mentionne, qu'au vu de l'augmentation du personnel, une restructuration des bureaux dans les bâtiments de la Mairie et des Délices est en cours d'élaboration, ceci sera présenté en commission à la rentrée.

M. JIMAJA indique qu'un courrier a été reçu dans les boîtes aux lettres avec des propos tendancieux, parfois même faux, concernant principalement le mur anti-bruit qui n'aurait pas été demandé par la commune, et ce alors qu'il a été annoncé que la Confédération viendrait présenter le projet de 3^{ème} voie autoroutière le 5 juin 2024 en Toutes Commissions Réunies. Il rappelle qu'en 2020 les SIG avaient effectué des travaux qui impactaient les riverains car des arbres avaient été abattus ; tout avait été mis en place pour que les SIG puissent intervenir car c'était une parcelle de Confédération. Cette dernière a rappelé que tant que le projet concernant le secteur Vengeron-Aéroport ne serait pas soumis, l'avis de la commune ne pourrait pas être pris en compte. Le Conseil administratif a fait les démarches nécessaires pour avoir un mur anti-bruit lorsque cela sera



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

réalisable. Le Conseil municipal avait également mandaté le Conseil administratif pour demander une couverture partielle de l'autoroute.

M. JIMAJA donne également des informations concernant la mise à l'enquête du réaménagement du Parc du Château Pictet, construction et démolition du local des scouts, officiellement déposée le 24 avril 2024. La mairie est en attente de son traitement.

M. JIMAJA ajoute que les TPG ont approché le Conseil administratif pour un partenariat afin de créer un « pôle mobilité » au quartier du Pommier. Les vélos Donkey Republic en libre-service, aujourd'hui installés vers la Migros, seront déplacés au corner et un totem indiquant les moyens de transports publics à proximité sera installé à côté des vélos. En effet, l'emplacement préalable faisait concurrence à l'espace public et il n'y avait souvent plus de places pour les vélos privés. JIMAJA revient sur l'évènement Grand-Saconnex en fête et indique qu'environ 800 personnes sont venues. Il y a eu 130 repas servis le samedi. Côté vélos, 60 ont été apportés, dont 20 vendus et 30 réparés au coin atelier. Il y avait également un stand pour les réparations d'appareils défectueux, 60 participants au parcours quizz du samedi, 50 inscriptions pour le vide grenier, 21 sociétés communales présentes. Le dimanche, il y a eu quatre associations invitées, 30 participants à la chasse au trésor, proposée par l'Association jeunesse de Gardiol et 100 participants au parcours sportif destinés à découvrir les activités sportives proposées sur la commune. Il y a également eu deux conférences ainsi que des ateliers ludiques pour les enfants et des concerts. Cette animation est proposée par l'administration communale afin de renforcer le Vivre ensemble, car telle est la vocation de toutes collectivités de proximité comme la commune du Grand-Saconnex.

Finalement M. JIMAJA indique que l'Office Cantonal des Transports (OCT) a été sollicité pour répondre aux courriers anonymes, reçus régulièrement à la mairie depuis début mars 2024, concernant le changement de giratoire du carrefour à feux de la Foretaille. Sa réponse, datée du 2 mai 2024, indique qu'il fait partie d'une autorisation de construire de 2013/2015, avec comme objectif de réguler le trafic au Grand-Saconnex et d'inciter les voitures à prendre le tunnel des Nations. L'OCT ne rentre pas en considération pour revoir ou modifier ce carrefour pour le moment.

Mme PORTIER présente Mme CASTIGLIONE qui est la nouvelle déléguée à la transition écologique et au développement durable. Spécialiste dans ce domaine, elle a pris ses fonctions à la commune le 1^{er} mai et travaille à 80 %.

Elle ajoute que, suite à la séance de la commission Administration, statuts, règlements, un nouveau règlement est en cours. Son ébauche pourra être soumise, afin d'être votée, lors du prochain Conseil municipal.

Finalement Mme PORTIER informe que la délibération concernant ESREC (horaires d'ouverture des Chânats) pourra être soumise à la prochaine séance plénière de juin 2024.

3.2 Réponses aux suspens du Conseil municipal

Mme PERROTIN-DURET revient sur sa question posée le 22 janvier 2024 concernant l'accès des véhicules en direction de la piscine, qui était liée à une question à laquelle il a été répondu, elle demande donc de la supprimer.

Mme STUDER ne retrouve pas sa proposition concernant la signalisation d'Octobre Rose.

Le Président indique qu'une fois répondu, la proposition est enlevée du tableau.

Mme STUDER répond qu'elle n'a pas reçu une réponse satisfaisante et reviendra ultérieurement lors des propositions.

4. Rapports des Commissions et des délégués



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

4.1 Rapport d'information de la Commission Equipements publics du 6 mai 2024 concernant le projet de développement du centre sportif du Blanché (CSB)

4.2 Rapport de la Commission Aménagement du territoire, mobilité du 7 mai 2024

Le Président demande à M. DAMIEN LOEFFEL de lire son rapport, il n'a rien à ajouter.

M. PORTIER remarque qu'en l'absence de procès-verbal il n'est pas possible d'en débattre.

Mme RUTA répond à M. PORTIER qu'il n'est pas nécessaire d'avoir le procès-verbal de ladite commission.

Mme CAVALIERI confirme ce que Mme RUTA vient d'indiquer.

M. PORTIER retire sa précédente remarque.

Le Président ouvre la discussion.

M. PORTIER ajoute que la commune en ressort perdante, comme par exemple dans l'ancien projet qui avait été autorisé avec « Adam et Eve » en arrière-plan et est donc surpris par ce projet.

Mme CAVALIERI informe qu'elle a remplacé Mme MAMIN-TISSOT durant cette commission et demande de prendre du recul car cette décision rentre dans le cadre d'un projet plus grand, les travaux du tram et le réaménagement de la route de Ferney. En effet, il est question de céder d'un côté, mais il faut regarder le projet dans sa globalité.

M. JIMAJA répond à M. PORTIER en indiquant que tous les éléments ont été présentés en commission et qu'ils figurent tous dans l'exposé des motifs. Cela fait des années qu'il a été demandé au Conseil administratif de trouver une solution et qu'actuellement une opportunité est à saisir.

Le Président passe au vote du rapport.

Celui-ci est approuvé par 19 « oui », 1 « non », « 2 » absentions.

4.3 Rapport d'information du délégué au Tennis club Grand-Saconnex du 24 avril 2024

Le Président demande à M. SIMETH de lire son rapport, il n'a rien à ajouter.

Il n'y a pas de question.

5. Projets de délibérations

Le Président passe la parole à M. JIMAJA, qui n'a rien à ajouter.

Le Président demande de voter l'entrée en matière.

Celle-ci est approuvée par « 21 « oui », 1 « non », 0 « abstention ».

5.1 Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire destiné à proposer deux moments d'accueils libres aux jeunes à la Ferme Pommier par une nouvelle équipe d'animateurs



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

5.2 Délibération relative à la division parcellaire, à l'échange parcellaire et à la cession d'emprises définitives concernant les parcelles n°1475 de la commune du Grand-Saconnex et n°2268 de la commune du Grand-Saconnex, entre la République d'Irak, la République et Canton de Genève et la Ville du Grand-Saconnex

M. PORTIER demande un vote nominatif puis renonce.

Le Président demande à M. SIMETH de lire la délibération.

M. PORTIER précise qu'il va voter contre cette délibération, car un projet immobilier était en cours, avec d'ailleurs une rampe d'accès déjà construite, mais le projet a été suspendu car les honoraires de l'architecte étaient trop élevés. M. PORTIER pense qu'il serait judicieux de reprendre ce projet qui devait accueillir une zone artisanale et industrielle.

M. POMATTO précise qu'en effet le projet architectural était pratiquement complet, mais qu'il a été abandonné car les coûts de construction et de location ne correspondaient plus. En effet, les tarifs correspondaient pour des bureaux, du tertiaire.

M. JIMAJA confirme que ce qui vient d'être dit est exact, de plus cette zone a été modifiée. Le Conseil d'Etat a validé la zone de développement 3.

Le Président passe au vote de la délibération.

Celle-ci est approuvée par 19 « oui », 1 « non », « 2 » abstentions.

6. Propositions du Conseil administratif

M. POMATTO n'a pas de proposition.

M. JIMAJA indique qu'il donnera des informations en fin de séance.

Mme PORTIER informe qu'elle souhaite fixer, avec son Président M. STEINER, une date de commission Prévention, sécurité pour fin septembre, début octobre 2024.

7. Grands travaux

M. JIMAJA informe que le chantier du chemin Jacques-Attenville se terminera mi-juillet 2024. Une démarche va être initiée avec les propriétaires afin d'obtenir leurs remarques et leurs éventuelles doléances.

M. JIMAJA indique que le Conseil d'Etat a accepté le plan localisé de quartier « Ensemble Morillons-Parc » le 15 mai dernier.

M. JIMAJA informe que les premiers bilans d'avril et mai 2024 concernant la mise en fonction de la route des Nations sont positifs. Il ajoute que des agents de sécurité sont en place afin de vérifier que seuls les riverains autorisés utilisent l'Ancienne-Route, car beaucoup de personnes non autorisées la prenaient. Il s'agit d'une des mesures d'accompagnement.

M. JIMAJA informe également qu'il y a beaucoup de séance de commission ATM avant l'été et qu'une présentation de l'aéroport est en train d'être mise à l'agenda.

8. Motions : néant

9. Résolutions : néant



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

10. Questions des Conseillers municipaux

Monsieur Casper de Jong attend une réponse par rapport à sa question, posée en mars 2024, comme suit : il demande si une solution peut être trouvée pour les pistes cyclables qui se trouvent au chemin du Pommier, à la route de Ferney et à l'arrêt TPG Le Pommier, qui sont actuellement partagées avec les piétons, car cela génère des incompréhensions de la part des deux types d'utilisateurs. De plus, des voitures ou des taxis sont régulièrement arrêtés sur la piste cyclable devant le campus santé. Serait-il possible de placer des poteaux afin d'empêcher les véhicules de s'y arrêter ?

Mme PERROTIN-DURET a deux questions : premièrement elle demande si le délai pour la remise de l'indice de chaleur par les propriétaires à fin juin 2024 est impératif ou non. Deuxièmement, elle demande qu'à l'avenir des changements comme par exemple la suppression de 8 panneaux d'affichages dans la commune, soit discuté en amont avec le Conseil municipal.

M. VEIGA-LOEFFEL répond à Mme PERROTIN-DURET que ce deuxième point a été discuté en commission.

Mme PERROTIN-DURET remercie M. VEIGA-LOEFFEL pour ses précisions mais regrette que cette décision n'ait pas été discutée en amont. Elle ajoute que le public n'a pas été averti et désire savoir quand cela sera fait ?

M. STEINER demande si le Conseil administratif pourrait faire un point au sujet de GeniLac, ainsi que de l'enfouissement de la ligne à haute tension le long de l'autoroute.

11. Propositions des Conseillers municipaux

M. STEINER a deux propositions, premièrement, il propose une intervention des services communaux afin de remettre en état le portail de la clôture autour de l'étang. Deuxièmement, ayant vu que des arbres ont été marqués au chemin des Massettes pour faire un entretien, il propose de laisser la nature faire son travail naturellement pour conserver la beauté de ce bosquet.

M. JIMAJA répond à la deuxième proposition de M. STEINER et, rappelle que la zone forêt est un terrain privé et que la commune ne peut pas intervenir.

M. CUDRE propose, que pour éviter les nuisances nocturnes, l'Agorespace soit régulièrement fermé à 21h00 par un agent de police (APM) ou par le service TSHM ou les correspondants de nuit, durant la saison estivale.

Mme MAMIN-TISSOT propose qu'un des services de la commune vienne vérifier l'esplanade devant le centre de loisir afin d'en faire l'entretien, si son état actuel n'est pas un choix écologique de la commune.

11.1 Election des membres du bureau du Conseil municipal 2024-2025

Election du/de la Président-e

M. EYA-NCHAMA propose la candidature de M. SIMETH.

Mme STUDER et Mme MONNIER sont désignées scrutateurs.



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

En l'absence de la Secrétaire du municipal, Mme MICHAUD-ANSERMET est désignée pour faire le dépouillement avec les scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

- Bulletins délivrés : 23
- Bulletins rentrés : 23
- Bulletins non-valables ou blancs : 2
- Bulletins valables : 21
- Majorité absolue : 20
-

M. SIMETH est élu Président avec 20 voix.

Election du/de la Vice-président-e

Mme ANDRIS-BEAUBRUN propose la candidature de Mme PRUNCU-CUTILE.

M. STEINER et Mme EDELENBOS sont désignés scrutateurs.

En l'absence de la Secrétaire du municipal, Mme MICHAUD-ANSERMET est désignée pour faire le dépouillement avec les scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

- Bulletins délivrés : 23
- Bulletins rentrés : 23
- Bulletins non-valables ou blancs : 10
- Bulletins valables : 13
- Majorité absolue : 12

Mme PRUNCU-CUTILE est élue Vice-présidente avec 12 voix.

Election du/de la Secrétaire

M. CUDRE propose la candidature de Mme TISSOT-BUCHOUX.

M. SIMETH et M. PONCET sont désignés scrutateurs.

En l'absence de la Secrétaire du municipal, Mme MICHAUD-ANSERMET est désignée pour faire le dépouillement avec les scrutateurs.

Le résultat du vote est le suivant :

- Bulletins délivrés : 23
- Bulletins rentrés : 23
- Bulletins non-valables ou blancs : 3
- Bulletins valables : 20
- Majorité absolue : 20
-

Mme TISSOT-BUCHOUX est élue Secrétaire avec 20 voix.

11.2 Autres propositions

Aucune autre proposition n'est demandée.



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

12. Communications et divers

12.1 Agenda

M. CUDRE déplore que la commission des Finances du 11 juin 2024 soit le même soir que la soirée Mosaïque et il avise que malheureusement il ne pourra pas se rendre à cette dernière.

M. VEIGA LOEFFEL informe qu'il donne un spectacle de Stand-up du 12 au 18 juin 2024. De plus il informe que ce même jour se déroulera la grève féministe.

Mme GIROD annonce que le marché de Saconnay se tiendra le 7 juin dès 16h00. Le thème est « Les pieds dans l'eau », ce qui veut dire que les tables et bancs seront installées dans des bassins et qu'il y aura un concert en même temps.

Mme MAMIN TISSOT indique que la Sirène s'est produite samedi soir dernier à la Ferme du Pommier avec un public clairsemé. Elle rappelle que le 8 juin 2024 se tient le concours cantonal de musique à Carouge et que tout le monde est le bienvenu.

Le Président rappelle que les prochaines votations se tiennent le 9 juin 2024.

M. JIMAJA informe que Genève Aéroport, organisera prochainement une soirée, pour présenter l'évolution de la plateforme aéroportuaire au public et, lors d'une Toutes commissions réunies aux élus. De plus, il rappelle que lors de la sérénade au Maire, le 3 juin prochain, il y aura également un discours de l'archéologue cantonal pour la mise en place du menhir.

12.2 Autres communication / remarques

M. EYA NCHAMA, en tant que doyen du Conseil municipal, remercie chaleureusement le Président, M. BAECHLER, pour son année de présidence au Conseil municipal. Il a apprécié sa gentillesse et son humour.

M. CUDRE souscrit aux paroles de M. EYA NCHAMA concernant la présidence de M. BAECHLER. Il remercie également M. CHABRY, dont c'est la dernière plénière en tant que membre du Conseil municipal, mais qui est malheureusement absent ce soir pour des raisons professionnelles.

Mme CAVALIERI souligne à M. BAECHLER qu'il est chanceux d'avoir eu une journée de plus en tant que Président grâce au 29 février 2024.

En tant que membre de Nez-Rouge M. PONCET informe, que lors de leur dernière assemblée générale, ils ont remercié la commune pour le prêt des locaux, par le centre de voirie du Grand-Saconnex (CVHS) ce qui est très apprécié.

Le Président fait un discours et remercie l'assemblée.

Le Vice-Président fait un discours et remercie l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le Président lève la séance publique à 22h36



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MAI 2024

Le Vice-Président

Yann SIMETH

Le Président

Claude BAECHLER